



Paris, le 4 octobre 2007

« CERCLE PASSEPORT TÉLÉCOMS »

Un partenariat entre l'Etat, les lycées, les grandes écoles, les Télécoms

Le constat est récurrent : les jeunes issus de milieux modestes, même s'ils en ont le potentiel, affrontent des difficultés multiples pour réussir un parcours d'excellence dans leurs études d'abord, puis dans l'entreprise : déficit d'accès à l'information et d'aides à l'orientation, méconnaissance et difficulté d'accès au monde professionnel, autocensure culturelle, freins matériels et financiers...

Face à cette situation, sept entreprises du secteur des Télécoms – Alcatel-Lucent, Ericsson France, Motorola France, Nokia France, Nokia Siemens Networks, SFR, Siemens France –, à l'initiative de SFR, se sont associées en 2006 au ministère de l'Education Nationale, au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et au ministère du Logement et de la Ville pour créer l'association « Cercle Passeport Télécoms ».

Les objectifs du Cercle Passeport Télécoms

- Combattre les inégalités sociales et territoriales qui ne permettent pas à des jeunes gens et des jeunes filles, qui en ont pourtant le potentiel, de faire des études supérieures dans une grande école avec, en perspective, une carrière professionnelle de haut niveau.
- Accompagner ces jeunes, en étroite concertation avec leurs enseignants, pour les aider à surmonter l'autocensure culturelle et les freins matériels, en rehaussant leur niveau d'ambition
- Créer, pour les jeunes issus de zones urbaines sensibles, des exemples de réussite scolaire, puis professionnelle, qui peuvent leur donner la confiance et l'envie nécessaires pour aller vers les classes préparatoires et les grandes écoles.
- Favoriser, concrètement, la diversité dans les entreprises et les administrations, en renforçant l'accès aux postes de management de jeunes représentatifs de toute la société française.



MOTOROLA

ERICSSON



NOKIA
Connecting People

SIEMENS



SFR



Crédit Mutuel
banque à qui parler

Un partenariat public / privé pour un objectif commun

Le Cercle Passeport Télécoms réunit tous les acteurs de la réussite, chacun restant dans son domaine d'expertise et de légitimité. La mobilisation des pouvoirs publics, des grandes écoles, et d'un milieu professionnel - les télécoms -, permet la mise en commun concertée de moyens humains et matériels au service de l'égalité des chances et de la promotion sociale.

Les bénéficiaires du Cercle et les filières visées

• **Le programme est destiné aux jeunes de lycées situés en zones urbaines sensibles (ZUS) ou à proximité, issus d'un BTS ou d'un Bac technologique, qui veulent orienter leurs études vers l'une des 29 grandes écoles d'ingénieurs et écoles de commerce-management, partenaires du Cercle Passeport Télécoms (liste des lycées et des écoles partenaires en annexe).**

Les élèves concernés par le Cercle sont :

- soit en **BTS industriel (génie électrique)** : il leur est proposé une **Prépa ATS** avec en perspective une **école d'ingénieurs généralistes ou d'ingénieurs télécoms** ;
- soit en **Bac technologique STI /Sciences et Techniques Industrielles** : il leur est alors proposé une **Prépa TSI /Technologies et Sciences Industrielles** avec en perspective une **école d'ingénieurs généralistes ou école d'ingénieurs télécoms** ;
- soit en **Bac technologique STG (Sciences et technologies de Gestion)** : il leur est proposé une **Prépa ECT /filières économique et commerciale - option technologique** avec en perspective une **école supérieure de commerce-management**.

Le Cercle Passeport Télécoms, en s'adressant à la filière ECT/Ecoles de commerce-management, veille à ce que les jeunes filles traditionnellement présentes dans les filières commerciales (en moyenne 50% des effectifs) et minoritaires dans les filières ingénieurs (en moyenne 7% des effectifs) ne soient pas exclues des avantages proposés par le « **Cercle Passeport Télécoms** ».

Chaque entreprise du Cercle choisit, en fonction de ses métiers, de sa culture d'entreprise et de ses implantations régionales la ou les filières, et les établissements qu'elle souhaite accompagner.

A la rentrée 2007-2008, 42 lycées avec Prépas ATS, ECT, TSI et 29 grandes écoles d'ingénieurs et de commerce-management, répartis sur le territoire, sont partenaires du Cercle Passeport Télécoms (listes en annexe).

L'engagement du Cercle en faveur des jeunes

• **Le Cercle mobilise au sein de ses 7 entreprises partenaires un réseau de tuteurs volontaires (319 tuteurs pour l'année 2007-2008) qui accompagnent les élèves qui le souhaitent pendant leur Prépa et leurs trois années en Ecoles (tutorat d'abord collectif, ensuite individuel)**

Le rôle de tuteur, qui s'exerce en concertation permanente avec les enseignants (des enseignants référents dans chaque Prépa et Ecole partenaires), prend différentes formes selon les attentes et besoins exprimés des jeunes et les personnalités de chacun. D'une façon générale :

- il contribue à l'information des élèves sur les **réalités du monde de l'entreprise et son fonctionnement** ;
- il leur révèle la **diversité des métiers** ;
- il leur **ouvre les portes de l'entreprise** (stages, contrats d'alternance, visites de sites, rencontres avec des professionnels);
- il les conseille pour la **préparation aux oraux, l'organisation de leur travail, l'optimisation de leurs contacts** (présentation, expression, arguments...);
- il les accompagne ou les parraine dans leurs **démarches d'accès à l'emploi ou à la création d'entreprise** (rédaction de CV, budgets prévisionnels, conseils juridiques...)

• **Le Cercle propose aux jeunes qu'il accompagne des cours d'anglais par téléphone**, afin de faciliter leur aisance et leur prise de confiance. Ce service bénéficie à partir de l'année 2007-2008 d'un **engagement exceptionnel de la Fondation Alcatel-Lucent qui mobilise à cet effet, depuis les Etats-Unis, un réseau de collaborateurs anglophones du groupe.**

• **Le Cercle contribue à atténuer la charge financière des concours et des études :**

A des degrés divers les questions financières constituent souvent pour ces jeunes une véritable barrière (qu'ils soient ou non boursiers de l'Etat) : réticences à présenter les concours de certaines écoles en raison du coût des inscriptions et des coûts annexes (déplacements pour les concours, hébergements...), craintes sur les coûts d'inscription et les frais de vie associés à certaines écoles, méconnaissance et incertitudes sur les mécanismes d'aide financière émanant des écoles, manque de soutien financier possible de la famille, difficulté à disposer d'une caution familiale en cas d'emprunt...

C'est pourquoi, le Cercle s'emploie à nouer avec des grandes entreprises qui partagent ses objectifs et ses valeurs, des partenariats ciblés visant à faciliter le financement de leur scolarité.

Formule 1 et le Crédit Mutuel sont depuis 2006 partenaires associés du Cercle :

Lors de la présentation des épreuves orales des concours d'entrée aux écoles partenaires, **Formule 1 offre deux nuits d'hébergement gratuites par étudiant.**

Le Crédit Mutuel accompagne les élèves du Cercle dès leur classe Prépa en s'engageant à leur proposer un « Prêt d'étude », sans obligation de leur part (conçu en concertation avec le Cercle), s'ils intègrent l'une des 29 Ecoles d'ingénieurs ou Ecoles de commerce-management partenaires du Cercle. Ce prêt est proposé (sous réserve d'acceptation), jusqu'à 12 000 euros, sans caution familiale, sur 5 à 8 ans (sans indemnité de remboursement anticipé ni frais de dossier), avec un différé d'amortissement du capital emprunté pendant les 3 ans en Ecole.

Par ailleurs, dès leur classe Préparatoire, le plus tôt possible dans l'année, des conseillers du Crédit Mutuel, spécifiquement mandatés, assistent les enseignants et les tuteurs dans le cadre d'« Ateliers budgets » **accueillis dans l'établissement, afin**

d'éclairer les jeunes sur ce que « coûte » réellement une année de scolarité (frais d'inscription, logement, nourriture, loisirs, transports, équipements, ...) et sur les diverses hypothèses d'aides existantes.

L'objectif du Crédit Mutuel et du Cercle est de lever les appréhensions financières, afin de permettre à tous les jeunes concernés de se présenter à des concours en fonction de leurs talents et non en fonction de leurs moyens.

- **Enfin le Cercle se doit d'accroître en permanence ses capacités d'intervention :** Conscient de l'importance d'être, dans chaque région, au plus près des attentes tant des enseignants que des jeunes et de la nécessité d'être en permanence dans l'innovation, l'écoute et l'expérimentation afin de remplir les objectifs exigeants qu'il s'est fixé, le **Cercle Passeport Télécoms se réjouit de l'accord d'Orange** de rejoindre le programme dès la rentrée 2007-2008.

Informations

- **Benjamin Blavier**, Délégué général du Cercle Passeport Télécoms : 01 71 07 76 56
- **Dominique Goutard**, Vocatif, conseil du Cercle Passeport Télécoms : 01 43 55 33 60 – vocatif@gmail.com

Annexes

- Liste des lycées et des Ecoles partenaires du Cercle Passeport Télécoms